



RAPPORT DU MAIRE 15 MARS 2014

BUDGET 2014

Chères citoyennes et chers citoyens,

En moins de trois mois à titre de nouveau Conseil nous avons eu la lourde tâche de préparer le premier budget avec des conditions difficiles qui sont souvent les décisions des autres.

C'est ainsi que nous débuterons par vous présenter un tableau du budget comparatifs des budgets déposés de 2013 et 2014. Par la suite, nous vous ferons part des principales variations justifiant les paramètres de votre nouveau compte de taxes.

	<u>Budget 2013</u>	<u>Budget 2014</u>	<u>Écart</u>
REVENUS			
Fonctionnement et investissement :			
Taxes	1 811 374 \$	2 077 517 \$	266 143 \$
Compensations tenant lieu de taxes	43 209	43 209	-
Transferts	442 242	300 229	(142 013)
Services rendus	39 468	21 925	(17 543)
Imposition de droits	69 850	68 840	(1 010)
Amendes et pénalités	28 550	23 750	(4 800)
Intérêts	50 455	30 000	(20 455)
Autres revenus	111 708	115 640	3 932
	<u>2 596 856</u>	<u>2 681 110</u>	<u>84 254</u>
CHARGES			
Administration générale	576 393	641 341	64 948
Sécurité publique	323 594	331 026	7 432
Transport	517 079	528 168	11 089
Hygiène du milieu	227 299	224 059	(3 240)
Santé et bien-être	19 124	2 900	(16 224)
Aménagement, urbanisme et développement	138 567	138 947	380
Loisirs et culture	187 213	152 668	(34 545)
Frais de financement	<u>58 156</u>	<u>56 995</u>	<u>(1 161)</u>
	<u>2 047 425</u>	<u>2 076 104</u>	<u>28 679</u>
Sous-total excédent (déficit) de l'exercice	549 431	605 006	55 575
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
Financement			
Remboursement de la dette à long terme	(194 534)	(190 837)	3 697
Affectations			
Activités d'investissement et immobilisations	(356 391)	(343 039)	13 352
Excédent (déficit) de fonctionnement	-	(61 130)	(61 130)
Réserves financières et fonds réservés	<u>1 494</u>	<u>(10 000)</u>	<u>(11 494)</u>
	<u>(549 431)</u>	<u>(605 006)</u>	<u>(55 575)</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT)	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>



Commentaires sur les principales variations

Afin de trouver l'équilibre budgétaire, la Municipalité doit établir un taux taxes pour obtenir des revenus qu'il ne peut obtenir par d'autres sources afin de payer ses dépenses.

BAISSE DES REVENUS :

Élimination de la compensation de la taxe de vente du Québec

À compter de 2014, le Gouvernement du Québec ne versera plus la compensation tenant lieu du remboursement de la taxe de vente du Québec aux municipalités (104 000 \$ au budget de 2013).

Subvention salariale

La Municipalité ne bénéficiera pas de subvention salariale en 2014 pour l'embauche d'un responsable des loisirs et culture (11 719\$).

Intérêts et pénalités sur arrérages de taxes

Une baisse d'environ 28 000 \$ en revenu d'intérêts et pénalités est prévue considérant l'encaissement des arrérages de taxes des années passées.

Ristourne de la Sûreté du Québec

La Municipalité reçoit un montant pour les constats émis par la Sûreté du Québec. Cette année cette ristourne se voit réduite d'environ 15 000 \$, pour montant prévu de 12 139 \$.



AUGMENTATION DES CHARGES :

Rémunération et charges sociales

Une augmentation de la rémunération et des charges sociales d'un montant d'environ **70 800 \$** est prévue pour :

- Restructuration des postes par l'obtention d'une accréditation syndicale par les cols blancs de la municipalité (nouvelle convention);
- Augmentation des heures de travail régulier pour éliminer les heures supplémentaires;
- Augmentation des heures des pompiers volontaires prévue relativement aux interventions, à la formation, au maintien des standards ;
- Négociation de la convention collective des employés de voirie;
- Création d'un poste distinct à la bibliothèque qui était à la charge du responsable des loisirs et culture en 2013.

Frais juridiques

En 2013, un budget de 35 000 \$ avait été alloué pour les frais juridiques, alors que les résultats préliminaires indiquent un montant de plus de 100 000 \$. À cet effet, une prévision de 60 000 \$ a été établie pour compléter les dossiers en cours et assurer ceux à venir.

Déficit de fonctionnement

Un déficit estimatif de **61 130 \$** sur l'année 2013 a été inclus au budget pour tenir compte des résultats de l'exercice financier 2013 ainsi que pour tenir compte des décisions du conseil à mettre fin à certains mandats. Ce montant représente une provision et sera cristallisé lors de l'audit des états financiers pour l'année 2013.

Réserves financières et fonds réservés

Un fonds réservé de 10 000 \$ est établi à au titre de passifs des sols contaminés, tel qu'exigé les nouvelles normes gouvernementales.



DONNÉES DE TAXATION :

	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>Écart</u>
ÉVALUATION IMPOSABLE :	<u>196 572 400 \$</u>	<u>199 988 500 \$</u>	<u>3 416 100 \$</u>
TAUX DE TAXES FONCIÈRES: Taux (au 100\$ d'évaluation)		Taux	
- Foncières générales	0.5786 \$	0.7000 \$	
- Sûreté du Québec	0.1037 \$	0.0876 \$	
- Service Incendies	0.0578 \$	0.0722 \$	
- Écocentre	0.0159 \$	0.0150 \$	
- Dette générale	<u>0.0990 \$</u>	<u>0.1152 \$</u>	
	<u>0.8550 \$</u>	<u>0.99 \$</u>	1 979 886 \$
TAXES D'ORDURES : (facturé à la porte) :	<u>135.00 \$</u>	<u>102.15 \$</u>	<u>98 881</u>
	<u>130 680</u>		
REVENU DE TAXES :	<u>1 811 374 \$</u>	<u>2 078 767 \$</u>	<u>267 393 \$</u>
TAUX DE TAXES GOLBAL	<u>0.9215 \$</u>	<u>1.0394 \$</u>	<u>0.1179 \$</u>

CONCLUSION

En conclusion, je tiens à souligner que nos efforts porteront sur la santé financière de la Municipalité. Certes, d'énormes défis seront relevés au cours des prochaines années et devront être planifiés au cours des prochains mois pour tenter de concilier nos projets avec notre capacité de payer. Et pour débiter, nous allons réduire la marge de crédit autorisée d'un montant de 400 000 \$, pour ainsi fixer sa limite à 600 000 \$.

Jean François Delisle, maire.